

Compte-rendu du CM du 24/01/25

Présents : Mmes BRAULT, RODRIGUEZ, KAUFFMANN, LORENZI, MM CESARONI, MANGIN, EISENBERG, SCHWARTZ

Absents excusés : Mme VEUTIN,

Absent : M. POIROT

1- Café associatif :

- Avancées des travaux :

- La chape a été coulée ce jour, l'isolation au sol a été réalisée,
- L'échafaudage a été installée pour enduire la façade,
- Enduits : nouveaux devis de Protect façades pour le mur mitoyen (Mme la Maire écrira à l'Adm54 : juridiquement, est-ce possible d'intervenir sur un mur privé ?),
- M. SCHWARTZ indique qu'Enedis est intervenu ce matin, le raccordement est prévu courant mars,
- M. SCHWARTZ a reçu l'entreprise en charge de la pose des tireuses à bière/à eau : l'espace de rangement sera réduit en raison de l'installation d'une tireuse, il faudra recontacter l'entreprise Bonecher et lui indiquer qu'il ne faudra pas poser de porte sur le meuble à tireuse mais une grille,

- SOIRON : Mme la Maire recontactera les services du Soiron, intervention pour raccordement,

- Programme d'animations : dans le cadre du programme de la conférence des financeurs du Département 54, des animations de prévention à destination des seniors pourraient être proposées (les demandes sont en cours),

- Commission café associatif :

- la 1^{ère} réunion s'est tenue le 10/01,
- des propositions ont été faites pour la décoration et le nom,
- une rencontre est prévue avec Coralie SCHOLTS le 03/02 pour la création d'une enseigne (réalisation d'un dessin),

- Financement européen :

- Mme la Maire propose de déposer une demande de fonds Leader pour l'équipement du café,
- elle recontactera également les services de la Région, et leur indiquera que les travaux d'enduits et de peinture ont pris du retard (période de gel),

- Assurance : Mme BOUR a contacté l'assurance, le bâtiment est donc assuré.

2- Jeux intervillages

La commission dédiée à l'organisation des jeux Intervillages a commencé à travailler sur l'organisation.

L'idée est de proposer une manifestation familiale, intergénérationnelle, accessible et festive.

La prochaine commission est prévue le 28/02.

Mme KAUFFMANN indique que l'animatrice du projet Pop'com souhaite participer aux jeux Intervillages avec une équipe de jeunes.

Mme la Maire contactera les services départementaux et régionaux pour une demande de financement.

3- Baux ruraux

Le bail rural pour la parcelle les Rayus (7 hectares) est à renouveler. Un appel à candidatures a été publié.

2 agriculteurs ont transmis leur dossier de candidature.

La commune a la possibilité de :

- Contracter avec un des candidats sans tenir compte des autorisations d'exploiter émises par les services de la DDT, qui se prononceront dans plusieurs mois (information donnée par la DDT)
- Ou attendre les autorisations de la DDT et contracter avec un candidat (la procédure d'appel à candidature permet à la commune d'interrompre le processus).

Il est également proposé de réfléchir à la vente de ces terrains qui permettraient à la commune de bénéficier de liquidités immédiates. Pour rappel, le loyer annuel de cette parcelle s'élève à 96.97 € l'hectare. (Cf. CM 29.11.24).

Après échanges et discussion, le conseil municipal décide d'attendre les autorisations d'exploiter avant de statuer.

4- Travaux salle des fêtes

Il est proposé :

- de réaliser une dalle à proximité de la salle des fêtes pour installer le chapiteau. Un chiffrage des coûts (terrassement, bétonnière, remblais, béton, autres matériels) sera réalisé pour le vote du budget 2025, les bénévoles et dates identifiées. Le chapiteau devra être démonté,
- de réfléchir à repeindre la salle des fêtes avec une priorité donnée aux toilettes.

5- Assainissement – transfert de compétences

Le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement aux communautés de communes doit intervenir le 01.01.26 au plus tard. Les 12 communes concernées au sein de l'intercommunalité, dont Ville-sur-Yron, se préparent au transfert à OLC.

Des échanges ont eu lieu avec l'intercommunalité. Plusieurs pistes sont envisageables.

Une prochaine réunion avec les Services du Soiron et le Trésorier permettront d'y voir plus clair, notamment en termes de prestations, de coûts et de garanties. Il est clair que le travail de gestion administrative et technique, de maintenance et de nettoyage réalisé par les employés communaux, les élus et les bénévoles ne sera plus « gratuit » lorsque la compétence deviendra intercommunale. Les usagers seront face à une augmentation des coûts alors que la gestion sera réalisée dans un cadre plus large. Il faudra expliquer aux usagers les raisons de ce transfert et ses conséquences.

La réunion avec le Soiron est prévu le 12.02.25. M.CESARONI représentera la commune.

6- Prévoyance des agents (MNT)

La commune doit se mettre en conformité avec le décret du 20.04.22 en matière de protection sociale. Le centre de gestion accompagne les collectivités et propose une convention de participation (obligation de la commune de participer financièrement au contrat de ses agents) qui couvrira les agents (contrat de prévoyance). 3 solutions sont proposées. Après échanges, le conseil municipal opte pour la solution 3.

7- Charges 2024 – résidence Daniel Guilhen

M. CESARONI a commencé à travailler sur les relevés des charges de la résidence, il les présentera lors du prochain conseil.

Les pellets seront livrés semaine prochaine. Le fioul a été livré cette semaine.

L'entreprise Schmitt interviendra lundi prochain, afin de régler la problématique de commande dans le studio.

M. CESARONI indique que le problème d'humidité est toujours présent dans le studio.

8- OLC – petite enfance

Le conseil municipal valide le transfert de compétences petites enfance à l'intercommunalité, à savoir :

- Compétence 1. « Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles »
- Compétence 2. « Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents »
- Compétence 3. « Planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil » (compétence obligatoire à partir de 3 500 habitants)
- Compétence 4. « Soutenir la qualité des modes d'accueil recensés » (compétence obligatoire à partir de 3 500 habitants)

9- Divers

a. Beaux villages lorrains

La prochaine réunion est prévue le 01.02.25 à Gondreville. La commune ne pourra pas être représentée.

b. Campanile - Bodet

M SCHWARTZ indique que l'entreprise Bodet est intervenue pour la maintenance du mécanisme. Les fils du mécanisme ont été sectionnés lors de la rénovation du campanile, il est nécessaire de retirer un câble de 20 mètres. Le technicien de chez Bodet proposera une intervention et un chiffrage pour la remise en état.

L'entreprise Hipolite a terminé les travaux, il est cependant nécessaire de les recontacter car la VMC n'a pas été installée.

En outre, un devis devra être demandé pour la pose du cadran.

En outre, il est nécessaire de préciser que le plancher a été totalement rénové.

A noter : le cadenas devra être retiré sur le compteur.

c- Aire de camping-car :

Après analyse et discussion, le conseil municipal fixe la nuitée à 10€.

La taxe de séjour s'élève à 0.55 centimes /nuitée/habitant, elle sera reversée à l'intercommunalité (obligation légale)

Une régie municipale pour l'encaissement des recettes sera créée, un régisseur principal et régisseur suppléant nommés.

Le Conseil municipal valide la solution de paiement numérique proposée par SKOPE.

Enfin, un panneau avec le règlement et la procédure de paiement sera installée. Mme RODRIGUEZ a retravaillé le règlement de l'aire de camping-car et le soumet aux élus.

d- Autres points

- ⇒ Cuve à retirer + nettoyer sous la terrasse du café associatif
- ⇒ Ranger jardinières
- ⇒ Prochain CM : 28.02.25

La Maire
Maud LORENZI

